

## Perspectives en agriculture biologique à l'horizon 2015

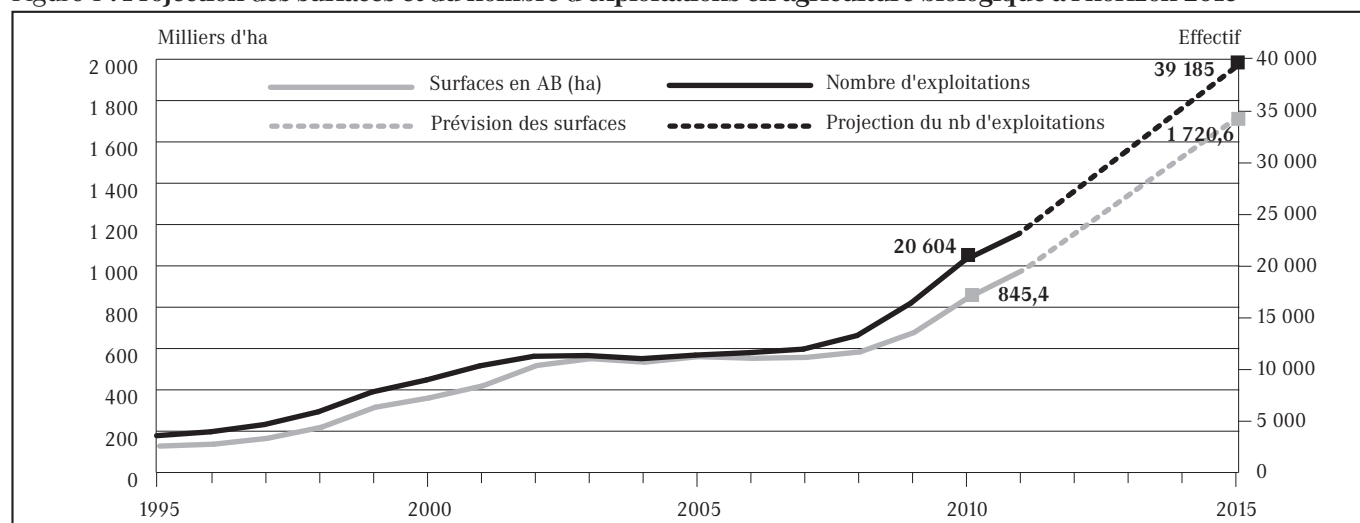
**Les intentions de conversion à l'agriculture biologique des exploitations agricoles, dans les cinq ans à venir, ont été recueillies dans le recensement agricole de 2010. Ces réponses permettent de dresser un portrait des exploitants désirant passer au bio et de projeter une image possible des surfaces et productions biologiques à l'horizon 2015.**

D'après les réponses d'intention de conversion à l'agriculture biologique du recensement agricole (RA) de 2010, près de 18 600 exploitations pourraient changer leur mode de production et opter pour la bio d'ici 2015. Si l'orientation technique, le type de production et la surface agricole utilisée (SAU) de ces exploitations restent inchangés, environ 745 000 ha supplémentaires seraient en conversion ou produiraient sous certification biologique à l'horizon 2015. Cela représenterait un doublement en cinq ans des surfaces bio, qui avoisineraient alors 1,5 million d'ha en France (cf. figure 1). Cette évolution aboutirait alors à une part de 5,5 % de la SAU française consacrée à l'agriculture biologique. Cette projection prend en compte les données issues du RA de 2010 couplées aux données de l'Agence Bio<sup>1</sup>. Les hypothèses prises sont fortes : pas de modification des orientations techniques ni d'évolution des structures (notamment de la SAU des exploitations), même part de surfaces converties en bio par exploitation que chez les exploitations équivalentes actuellement certifiées, pas de prise en compte des installations en bio et des déconversions (cf. infra), surface agricole utile totale constante.

Les surfaces converties en bio d'ici 2015 seraient surtout des prairies temporaires et des surfaces en grandes cultures mais toutes les cultures gagneraient de nouvelles surfaces bio. En élevage, 2,3 % du cheptel national pourraient s'ajouter d'ici 2015 au cheptel déjà élevé en mode biologique. Les intentions de conversion varient fortement selon le type d'élevage, avec plus d'ovins-caprins et de bovins concernés (déjà plus fortement représentés en bio).

Au-delà des intentions de conversion, d'autres dynamiques influent sur le nombre d'exploitations en agriculture biologique (déconversion, installation en bio, etc.) et s'avèrent beaucoup plus difficiles à renseigner. D'après une étude de

Figure 1 : Projection des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique à l'horizon 2015

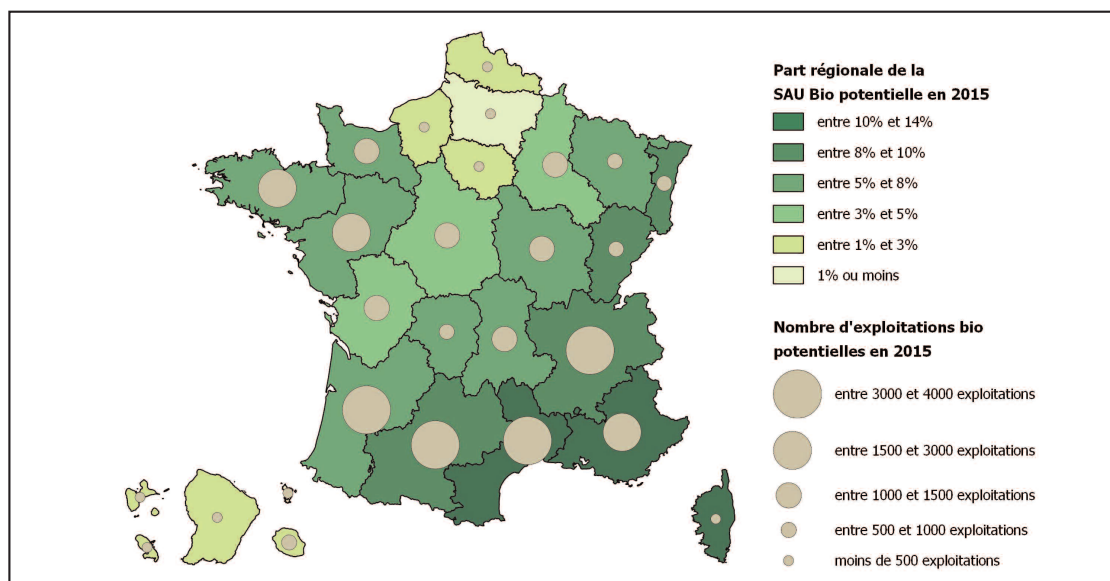


Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et Agence Bio, projections du CEP

l'Irstea<sup>2</sup>, sur la période 2005-2010, de 1 à 5 % des exploitations en mode biologique cessent chaque année de produire sous certification (cessation d'activité ou déconversion). À l'inverse, les exploitations agricoles peuvent faire l'objet d'une conversion à l'occasion de l'installation d'un jeune agriculteur, ce que la projection ci-dessus ne prend pas en compte. Au final, ces dynamiques d'entrée et de sortie restent suffisamment faibles pour ne pas remettre en cause, en ordre de grandeur, les projections présentées.

Par ailleurs, les résultats du RA montrent que les exploitants souhaitant se convertir à l'agriculture biologique dans les cinq prochaines années ont un profil très proche des exploitants déjà en bio<sup>3</sup> : leur âge est en moyenne de quatre à cinq ans plus jeune qu'en agriculture conventionnelle, leur niveau de formation initiale (agricole ou générale<sup>3</sup>) est plus élevé. 20 % des exploitations conventionnelles envisageant une conversion pratiquent une activité de diversification (telle que la transformation à la ferme, la sylviculture ou le tourisme rural) contre 13 % seulement pour les exploitations conventionnelles sans projet de conversion et 19 % pour les exploitations déjà en bio. Le contraste est encore plus net pour la vente en circuits courts, avec 36 % des exploitations souhaitant se convertir à l'agriculture biologique qui pratiquent ce mode de vente contre 18 % des exploitations conventionnelles sans intention de conversion et 56 % des exploitations déjà en bio.

Figure 2 : Carte des surfaces et des effectifs potentiels en agriculture biologique à l'horizon 2015



Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et Agence Bio, projections du CEP

La carte (figure 2) présente une projection à l'horizon 2015 des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique. Elle montre une montée en puissance des régions du Sud et de l'Est de la France. En ce qui concerne le nombre d'exploitations, les effectifs les plus importants en agriculture biologique resteront ceux des régions actuellement en avance telles que Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées ou Languedoc-Roussillon.

Il y a, pour conclure, des similitudes fortes entre les exploitations qui envisagent une conversion à l'agriculture biologique au cours des cinq prochaines années et les exploitations déjà en bio. La conversion semble d'abord envisagée par des agriculteurs ayant une formation et des activités de transformation ou de valorisation de leurs produits proches des exploitants déjà engagés dans ce mode de production. On peut également penser que le contexte local de l'exploitation joue un rôle fort dans la motivation de conversion, étant donné les croissances d'effectifs et de surfaces projetées par région. Cependant, le rôle et la hiérarchie des différents facteurs déterminant la conversion à l'agriculture biologique restent à déterminer de manière plus précise. Si ces intentions de conversion se confirment, l'agriculture biologique pourrait représenter à l'horizon 2015 plus de 7 % des exploitations agricoles françaises (à effectif global constant).

**Thuriane Mahé**, CEP  
avec la contribution de **Jérôme Lerbourg**, SSP

2. Madelrieux S., Alavoine-Mornas F., 2011, *Sortie de l'agriculture biologique : ampleur du phénomène en France et processus en jeu au niveau exploitations agricoles*, Irstea et Isara Lyon.

3. La comparaison porte ici sur le plus jeune des coexploitants. Pour la formation, il s'agit du plus jeune coexploitant de moins de 40 ans, afin d'atténuer l'effet de distribution en âge.

4. 27 % de diplômés du supérieur en formation agricole chez les agriculteurs envisageant une conversion contre 22 % pour ceux qui ne veulent pas se convertir, et 19 % (contre 13 %) de diplômés du supérieur en formation générale.